

DOCUMENT RESUME

ED 338 088

FL 019 815

AUTHOR Theberge, Raymond  
 TITLE Evaluation du programme d'etudes de francais langue seconde en immersion a la 9e annee: La comprehension orale et la production orale, 1990. Rapport Final. (Evaluation of French as a Second Language Study Program for Grade Nine Immersion: Oral Comprehension and Speaking Skills, 1990. Final Report).  
 INSTITUTION Manitoba Dept. of Education and Training, Winnipeg.  
 REPORT NO ISBN-0-7711-0999-7  
 PUB DATE 90  
 NOTE 72p.; Prepared by the Bureau de l'education francaise. For French and English summaries, see FL 019 813.  
 PUB TYPE Reports - Evaluative/Feasibility (142) -- Tests/Evaluation Instruments (160)  
 LANGUAGE French  
 EDRS PRICE MF01/PC03 Plus Postage.  
 DESCRIPTORS Curriculum Design; Evaluation Criteria; Foreign Countries; \*French; Grade 9; \*Immersion Programs; \*Listening Comprehension; Measurement Techniques; Program Design; Program Effectiveness; Program Evaluation; Program Implementation; Research Methodology; Secondary Education; Second Language Programs; \*Speech Skills

ABSTRACT

An evaluation of Manitoba's French immersion programs at the levels of grades 3, 6, and 9 focused on program effectiveness in teaching listening comprehension and speech skills. The results for grade 9 are presented here. The first section describes the framework of the immersion curriculum and the listening and oral skills targeted in it. The second section outlines the study's design, including the evaluation instrument used, its pilot testing, sampling, data collection, evaluators, scoring, and evaluation criteria. The third section presents results and interpretation, and the final section offers conclusions and 11 recommendations for program design, classroom implementation, and program administration. Results indicate that the majority of the objectives chosen for evaluation were met satisfactorily. Communication objectives were better attained than functional objectives, and achievement was especially high in "identifying what which provides clues about the speaker." Deficiencies were still observed in the area of syntax when speaking skills were evaluated. The evaluation instrument is appended. (MSE)

\*\*\*\*\*  
 \* Reproductions supplied by EDRS are the best that can be made \*  
 \* from the original document. \*  
 \*\*\*\*\*

# BUREAU DE L'ÉDUCATION FRANÇAISE

ED338088

## Évaluation du programme d'études de français langue seconde en immersion à la 9<sup>e</sup> année

"PERMISSION TO REPRODUCE THIS  
MATERIAL HAS BEEN GRANTED BY

L. Dertach

TO THE EDUCATIONAL RESOURCES  
INFORMATION CENTER (ERIC)."

U. S. DEPARTMENT OF EDUCATION  
Office of Educational Research and Improvement  
EDUCATIONAL RESOURCES INFORMATION  
CENTER (ERIC)

- This document has been reproduced as  
received from the person or organization  
originating it.
- Minor changes have been made to improve  
reproduction quality.
- Points of view or opinions stated in this docu-  
ment do not necessarily represent official  
OERI position or policy.

Éducation  
et Formation  
professionnelle  
Manitoba

1181, avenue Portage, pièce 509  
Winnipeg (Manitoba) CANADA  
R3G 0T3  
(204) 945-6916



**Évaluation du programme d'études  
de français langue seconde en  
immersion à la 9<sup>e</sup> année**

**LA COMPRÉHENSION ORALE  
ET  
LA PRODUCTION ORALE  
1990**

**RAPPORT FINAL**

Publication autorisée par le  
Bureau de l'éducation française  
**EDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE  
MANITOBA**

Guy L. Roy, Sous-ministre adjoint

Tous droits de reproduction, d'adaptation et de traduction réservés par le Bureau de l'éducation française au Manitoba.

ISBN : 0-7711-0999-7

Dépôt légal : 4<sup>e</sup> trimestre 1990

Bibliothèque nationale du Canada

Évaluation du programme d'études de français  
langue seconde en immersion à la 9<sup>e</sup> année :

La compréhension orale et la production orale

Préparée par :

Raymond Théberge, Ph. D.  
Directeur  
Centre de recherche  
Collège universitaire de Saint-Boniface  
200, avenue de la Cathédrale  
Saint-Boniface (Manitoba)  
R2H 0H7

Les conclusions et les opinions contenues dans le présent rapport sont celles de l'enquêteur principal et ne reflètent pas nécessairement les opinions ou les politiques d'Éducation et Formation professionnelle Manitoba.

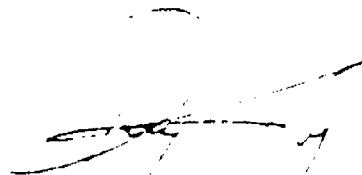
## Préambule

Le Bureau de l'éducation française a formulé, en 1987, un projet d'évaluation touchant les programmes de français langue seconde en immersion. Le projet d'évaluation portait spécifiquement sur les composantes de la compréhension orale et de la production orale des programmes de français langue seconde. On a retenu trois niveaux pour l'évaluation : la troisième, la sixième et la neuvième année. Le but général de ce projet d'évaluation était de vérifier le niveau d'atteinte des objectifs reliés à la compréhension orale et la production orale.

Le présent rapport donne les résultats de la neuvième année. Un rapport sommaire en français et en anglais est disponible auprès du Bureau de l'éducation française. L'outil d'évaluation utilisé en mai 1989 est disponible au Centre des manuels scolaires d'Éducation et Formation professionnelle Manitoba.

Un comité consultatif constitué de représentants des divisions scolaires et du Ministère avait à s'assurer du bon développement du projet. De plus, on a établi trois comités techniques constitués de professeurs en service et de conseillers pédagogiques pour élaborer les outils d'évaluation et interpréter les résultats.

Le projet représente un travail collectif qui n'aurait pu se réaliser sans la collaboration et la coopération de tous les intervenants. Au nom du Bureau de l'éducation française, je tiens à remercier tous les participants au projet.



Guy L. Roy  
Sous-ministre adjoint

## Table des matières

Avant-propos	4
Remerciements	5
Le processus d'évaluation des programmes	7
Structure du rapport	8
<b>1-Encadrement du programme de français langue seconde en immersion</b>	
Compréhension orale	9
Discours informatif : objectif terminal	9
Discours expressif : objectif terminal	10
Discours ludique-poétique : objectif terminal	12
Production orale	13
Discours informatif : objectif terminal	14
Discours incitatif : objectif terminal	16
Discours expressif : objectif terminal	18
<b>11-Instrumentation et méthodologie</b>	
L'outil d'évaluation	22
La mise à l'essai de l'outil d'évaluation	25
Échantillonnage	25
Cueillette des données	27
Les évaluateurs	27
Élaboration de la grille de correction	28
La compréhension orale	28
La production orale	30
Description des critères d'évaluation	31
<b>111-Utilisation de la grille</b>	
Les résultats et les interprétations	36
Discussion et commentaires	45
<b>IV-Conclusions</b>	
Conclusions	48
Recommandations	49
<b>Appendice</b>	
L'outil d'évaluation	52

## **AVANT-PROPOS**

### **Les buts du programme d'immersion**

Le programme d'immersion en langue française s'adresse à l'élève qui ne possède que peu ou pas de français. Le programme a pour but de rendre cet élève fonctionnellement bilingue, c'est-à-dire qu'après ses années d'études et selon ses capacités, il possédera les compétences langagières pour communiquer en français et en anglais. Au-delà de son but langagier et en plus du développement d'une attitude positive envers la culture française, les buts du programme d'immersion s'inscrivent dans le cadre des objectifs d'apprentissage établis pour les jeunes de cinq à dix-huit ans. Le cursus scolaire en immersion, comme tous les autres cursus scolaires au Manitoba, vise le développement maximal de l'élève sur les plans intellectuel, physique, moral, affectif et social. (Politique curriculaire de l'éducation en immersion française, p. 5).

## Remerciements

Le Bureau de l'éducation française désire remercier les personnes suivantes qui ont siégé au Comité consultatif des projets d'évaluation en compréhension et production orales en 3<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> années du programme d'immersion française soit en 1987, 1988 et /ou 1989 :

Madeline Coderre	Division scolaire Winnipeg n° 1
Norbert Delaquis	Division scolaire Saint-Vital n° 6
René Deleurme	Division scolaire Saint-Vital n° 6
Gérald Gagnon	Division scolaire Saint-Boniface n° 4
Henri Grimard	Bureau de l'éducation française
Jocelyne Hullen	Division scolaire Fort Garry n° 5
Ernest Molgat	Bureau de l'éducation française
David Osborne	Division scolaire Winnipeg n° 1
Marcel Pelletier	Division scolaire Winnipeg n° 1
Priscille Poirier	Division scolaire Mystery Lake n° 2355
Sylvia Taggart	Division scolaire Brandon n° 40
Donald Teel	Division scolaire Winnipeg n° 1
Patricia Vandal	Division scolaire Rivière Seine n° 14

Le Bureau de l'éducation française remercie les personnes suivantes qui ont siégé au Comité consultatif, en 1990, pour l'approbation des rapports globaux et sommaires des projets en 6<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> années.

Jean Beaumont	Division scolaire Fort Garry n° 5
Gérald Gagnon	Division scolaire Saint-Boniface n° 4
Henri Grimard	Bureau de l'éducation française
David Osborne	Division scolaire Winnipeg n° 1
Norbert Philippe	Division scolaire Saint-Vital n° 6
Priscille Poirier	District scolaire Mystery Lake n° 2355
Sylvia Taggart	Division scolaire Brandon n° 40
Patricia Vandal	Division scolaire Rivière-Seine n° 14



Le Bureau de l'éducation française ainsi que le Centre de recherche du Collège de Saint-Boniface remercient sincèrement toutes les écoles qui ont participé à l'évaluation. Un merci particulier aux membres du comité technique qui a élaboré les épreuves :

Jean-Pierre Allard	Division scolaire de Fort Garry
Rachel Deniset	Bureau de l'éducation française
Monique Guay	Division scolaire de Saint-Boniface
Jocelyne Hullen	Division scolaire de Fort-Garry
François Lentz	Collège universitaire de Saint-Boniface
André Trudeau	Division scolaire de Saint-Boniface
Raymond Théberge	Centre de recherche du Collège de Saint-Boniface

Nous remercions également Francine Allaire (traitement de texte), Claude de Moissac (coordonnateur du projet), et Patricia Thibodeau (révision de textes) pour la qualité de leur travail.

## INTRODUCTION

### Le processus d'évaluation des programmes

L'évaluation d'un programme d'études peut être vue comme faisant partie du processus plus large de l'implantation d'un programme d'études. Il existe différentes façons de procéder à l'évaluation d'un programme d'études dépendant des aspects à évaluer. Toute évaluation est réalisée à partir d'un ensemble d'informations et de données recueillies auprès des groupes impliqués (professeurs, administrateurs, élèves) et en fonction des buts spécifiques de l'évaluation. Dans le présent cas, on a utilisé un échantillonnage représentatif d'élèves pour mesurer le degré d'atteinte des objectifs de deux composantes du programme d'études français langue seconde (FL21) en neuvième année immersion, soit la compréhension orale et la production orale.

Il est primordial de se rappeler que la présente étude est une évaluation de l'atteinte des objectifs du programme d'études et non une évaluation normative des habiletés de compréhension et de production orales des élèves de la neuvième année. De façon générale, les résultats de cette évaluation fourniront des renseignements qui faciliteront la tâche de ceux et celles qui sont à réviser le programme d'études.

Le processus d'évaluation doit respecter la réalité du milieu scolaire dans lequel se déroulera l'évaluation. Pour ce faire, un comité technique composé de professeurs de neuvième année ainsi que de conseillers pédagogiques provenant de divisions scolaires et du Bureau de l'éducation française a été établi pour assurer la validité de l'évaluation. Ce comité devait choisir les objectifs du programme d'études à évaluer et participer à l'élaboration de l'instrument, pour ensuite se prononcer sur le niveau d'atteinte des objectifs retenus pour l'évaluation.

## **La structure du rapport**

Le rapport d'évaluation des composantes de la compréhension et de la production orales du programme de français langue seconde en immersion de la neuvième année est structuré de la façon suivante.

La première section discute de l'encadrement du programme d'études, des éléments d'apprentissage ainsi que des objectifs de la compréhension et de la production orales.

La deuxième section traite du processus de l'élaboration de l'instrument d'évaluation. L'étape de l'élaboration de l'instrument comprend la conception et le rodage, celle de la cueillette des données comporte la formation des évaluateurs et l'échantillonnage. Enfin, la correction se fait à partir des grilles formulées en fonction de certains critères.

La troisième section présente et discute des résultats de la compréhension et de la production orales. Une quatrième section donne les conclusions générales ainsi que quelques recommandations.

### **Section 1 - L'encadrement du programme de français langue seconde en immersion.**

"La classe de français, aux niveaux tant élémentaire que secondaire, doit développer chez l'élève les compétences langagières nécessaires pour utiliser efficacement la langue française. Elle est le lien privilégié qui doit amener l'élève à savoir écouter, lire, parler et écrire : à savoir communiquer. Selon les théories en usage en sociolinguistique, savoir communiquer est savoir utiliser le langage avec des intentions de communication précises dans des situations de communication particularisées, ce qui mobilise "la connaissance (pratique mais non nécessairement explicite) des règles psychologiques, culturelles et sociales qui commandent l'utilisation du langage dans un cadre social" (Programme d'études 9e année, FL2 1, p. 2).

Le programme d'études de français langue seconde en immersion neuvième année repose sur une conception particulière du langage, soit savoir communiquer. Le principe fondamental sur lequel est fondé le programme d'études est que toute activité langagière est faite en fonction d'un besoin de communication dans une situation de communication.

### **La compréhension orale**

La composante du programme d'études portant sur la compréhension orale est rédigée de la façon suivante. Pour chacun des discours (informatif, expressif, ludique-poétique) on présente une activité d'écoute (radio, film, théâtre, etc.). Pour chacune de ces activités, l'élève doit tenir compte de l'intention de la communication et des rapports entre les personnages. Le comportement langagier le plus souvent souhaité se limite à l'identification du sujet de communication (l'intention), ce qui fournit des indices sur l'émetteur. Les objectifs tels que précisés et articulés nous fournissent une conception étroite de ce qu'est la compréhension orale. Une telle conception de la compréhension orale a occasionné certaines difficultés dans l'élaboration de l'outil d'évaluation.

Nous reproduisons ci-dessous les éléments de la compréhension orale, tels qu'ils se retrouvent dans le programme d'études.

#### ***Discours Informatif : objectif terminal***

*Écouter un compte rendu d'événements concrets (radio, film, production d'élèves) ou un documentaire en tenant compte de la situation de communication et du fonctionnement de la langue.*

*À l'occasion de la compréhension orale d'un compte rendu d'événements concrets (radio, TV, film, production d'élèves) ou d'un documentaire, l'élève sera capable :*

**Intention**

- . *d'identifier le sujet du compte rendu ou du documentaire;*
- . *d'identifier l'intention de l'émetteur;*
- . *d'identifier les principaux faits contenus dans le compte rendu ou dans le documentaire.*

**Rapports**

- . *de dire ce que rappellent ou évoquent les personnes, les lieux, les événements, les objets mentionnés dans le compte rendu ou le documentaire;*
- . *d'identifier, s'il y a lieu, ce qui, dans le compte rendu ou le documentaire, fournirait des indices sur l'émetteur;*
- . *d'identifier, s'il y a lieu, ce qui, dans le compte rendu ou dans le documentaire, révélerait l'époque et le contexte social ou culturel dans lequel il a été produit.*

**Lexique**

- . *d'expliciter le sens de certains mots ou groupes de mots, en tenant compte du contexte verbal et de la situation de communication, en recourant, au besoin, à un dictionnaire.*

**Discours expressif : objectif terminal**

*Écouter une entrevue (radio, TV, film) visant à faire connaître quelqu'un, en tenant compte de la situation de communication et du fonctionnement de la langue.*

À l'occasion de la compréhension orale d'une entrevue (radio, TV, film) visant à faire connaître quelqu'un, l'élève sera capable :

**Intention**

- . d'identifier le sujet de l'entrevue;
- . d'identifier l'intention de l'émetteur;
- . d'identifier quel(s) aspect(s) de la personne interrogée vise à faire connaître;
- . d'identifier les goûts ou les sentiments ou les opinions que révèlent les réponses fournies par la personne interrogée;
- . de dire, lorsque le cas se présente, s'il partage les sentiments, les goûts ou les opinions exprimés par la personne interrogée.

**Rapports**

- . de dire ce que rappellent ou évoquent les personnes, les événements, les lieux, les objets mentionnés dans l'entrevue;
- . d'identifier ce qui, dans l'entrevue, fournit des indices sur l'émetteur;
- . d'identifier si, dans l'entrevue, l'émetteur parle de lui, de lui et d'autres personnes ou des récepteurs;
- . d'identifier, s'il y a lieu, ce qui, dans l'entrevue, révélerait l'époque et le contexte social ou culturel dans lequel elle a été produite.

**Lexique**

- . d'explicitier le sens de certains mots ou groupes de mots, en tenant compte du contexte verbal et de la situation de

*communication, en recourant, au besoin, à un dictionnaire.*

***Discours ludique-poétique : objectif terminal***

*Écouter une pièce de théâtre ou une télédramatique ainsi qu'une série télévisée (si un tel document est disponible) et/ou un (des) film(s) en tenant compte de la situation de communication et du fonctionnement de la langue.*

*À l'occasion d'une représentation théâtrale ou de la compréhension orale d'une télédramatique, l'élève sera capable :*

*Intention*

- . de prendre en compte le décor, les effets visuels et sonores, les costumes et l'interprétation des acteurs pour faciliter sa compréhension;*
- . d'identifier, selon le cas, les personnages principaux et les personnages secondaires;*
- . d'identifier certaines valeurs morales ou sociales véhiculées par les personnages de la pièce ou de la télédramatique.*

*À l'occasion de la compréhension orale d'une série télévisée (si un tel document est disponible) et/ou d'un (de) film(s), l'élève sera capable d' :*

*Intention*

- . identifier les éléments qui constituent le monde fictif créé par l'auteur (personnages, événements, lieux et objets);*
- . identifier, s'il y a lieu, ce qui, chez les personnages, les actions, les lieux et les*

*objets, évoque des mœurs et des coutumes  
d'un milieu social et culturel donné;*

*. exprimer ce qu'il pense des personnages  
et des situations que ceux-ci vivent.*

Une analyse des objectifs reliés à la compréhension orale a mené le comité technique à formuler quatre objectifs globaux pour les fins de l'évaluation.

1. Identifier l'intention du commentateur (informatif) et l'intention des élèves (expressif).
2. Discuter les principaux faits du vidéo.
3. Discuter des goûts, sentiments et opinions des élèves.
4. Identifier ce qui fournit des indices sur l'émetteur (commentateur, élèves, parents).

### **La production orale**

Dans la section du programme d'études portant sur la production orale, on précise un objectif terminal pour chacun des discours du langage. Lors de la production orale, l'élève doit tenir compte de la situation de communication (intention et rapports) et du fonctionnement du langage (lexique, syntaxe et éléments prosodiques). Pour chacun des objectifs terminaux, on précise aussi les éléments syntaxiques et grammaticaux que l'élève devra maîtriser.

Nous reproduisons ci-dessous la composante de la production orale telle qu'elle se retrouve dans le programme d'études.



### **Discours Informatif : objectif terminal**

*Formuler oralement un compte-rendu d'événements auxquels l'élève a participé comme acteur ou comme témoin, en tenant compte de la situation de communication et du fonctionnement de la langue.*

*À l'occasion de la production orale d'un compte rendu d'événements auxquels l'élève a participé comme acteur ou comme témoin, l'élève sera capable :*

#### **Intention**

- . de fournir des informations précises et complètes, en particulier sur les circonstances des événements;*
- . d'utiliser adéquatement des mots ou groupes de mots propres à préciser des informations.*

#### **Rapports**

- . de tenir compte, lorsque le cas se présente, de certaines informations sur les récepteurs qui peuvent influencer la formulation du compte-rendu;*
- . de tenir compte, s'il y a lieu, de la connaissance qu'ont les récepteurs des personnes, des objets et des lieux mentionnés dans le compte-rendu;*
- . de tenir compte, s'il y a lieu, des conditions dans lesquelles le compte-rendu est produit (temps, lieu, contexte);*
- . de tenir compte, s'il y a lieu, du feed-back.*

#### **Lexique**

- . de respecter le sens généralement attribué aux mots ou groupes de mots qu'il utilise, en recourant, au besoin, à un dictionnaire;*

. *d'utiliser les termes précis qui appartiennent au lexique de la langue française.*

### Syntaxe

. *d'utiliser adéquatement certains pronoms (les pronoms de la 1<sup>ère</sup> et de la 3<sup>e</sup> personnes : pronoms personnels compléments d'objet direct et indirect, pronoms emphatiques regroupés, pronoms possessifs, les pronoms démonstratifs, les pronoms relatifs, les pronoms interrogatifs, les pronoms adverbiaux, les pronoms indéfinis) et certains déterminants (articles définis, indéfinis et partitifs, adjectifs possessifs, démonstratifs, interrogatifs et indéfinis) de telle sorte qu'ils rappellent des êtres, des objets ou des idées déjà nommés dans le discours ou clairement identifiables dans la situation de communication;*

. *d'utiliser adéquatement les comparatifs et les superlatifs de l'adjectif et de l'adverbe;*

. *d'utiliser adéquatement les différentes structures de la phrase à plusieurs propositions;*

. *d'utiliser adéquatement certains marqueurs de relation;*

. *d'utiliser adéquatement, lorsque le cas se présente, la forme négative des phrases interrogatives;*

. *d'utiliser adéquatement les temps suivants de l'indicatif et du conditionnel des verbes en -er, -ir, -re et des verbes pronominaux;*

- *indicatif : présent, passé composé, imparfait, futur proche, futur simple, plus-que-parfait ;*

- *conditionnel : présent.*

**Éléments prosodiques** . *d'utiliser une prononciation, un débit, un volume et une intonation tels qu'ils facilitent la compréhension, maintiennent l'intérêt et favorisent la réception de son discours.*

### **Discours incitatif : objectif terminal**

*Formuler oralement des instructions en tenant compte de la situation de communication et du fonctionnement de la langue.*

*À l'occasion de la production orale d'instructions, l'élève sera capable :*

**Intention** . *de fournir les consignes qui donnent des informations nécessaires à l'action;*

*de présenter les consignes dans un ordre tel qu'il facilite leur exécution;*

*d'utiliser adéquatement les mots ou groupes de mots qui révèlent l'intention d'inciter quelqu'un à agir.*

**Rapports** . *de tenir compte, lorsque le cas se présente, de certaines informations sur les récepteurs qui peuvent influencer la formulation des instructions;*

- . *de tenir compte, s'il y a lieu, de la connaissance qu'ont les récepteurs des actions, des objets et des lieux mentionnés dans les instructions;*
- . *de tenir compte, s'il y a lieu, du feed-back.*

### Lexique

- . *de respecter le sens généralement attribué aux mots ou groupes de mots qu'il utilise, en recourant, au besoin, à un dictionnaire;*
- . *d'utiliser les termes précis qui appartiennent au lexique de la langue française.*

### Syntaxe

- . *d'utiliser adéquatement certains pronoms (les pronoms des 3 personnes : pronoms personnels compléments d'objets directs et indirects, pronoms emphatiques regroupés, pronoms possessifs, les pronoms démonstratifs, les pronoms relatifs, les pronoms interrogatifs, les pronoms adverbiaux, les pronoms indéfinis) et certains déterminants (articles définis, indéfinis et partitifs, adjectifs possessifs, démonstratifs, interrogatifs, exclamatifs et indéfinis) de telle sorte qu'ils rappellent des êtres, des objets ou des idées déjà nommés dans le discours ou clairement identifiables dans la situation de communication;*
- . *d'utiliser adéquatement les comparatifs et les superlatifs de l'adjectif et de l'adverbe;*
- . *d'utiliser adéquatement les différentes structures de la phrase à plusieurs propositions,*

- . *d'utiliser adéquatement certains marqueurs de relation;*
- . *d'utiliser adéquatement, lorsque le cas se présente, la forme négative des phrases interrogatives et exclamatives;*
- . *d'utiliser adéquatement les temps suivants des verbes en -er, -ir, -re et des verbes pronominaux :*
  - *indicatif : présent, passé composé, imparfait, futur proche, futur simple, plus-que-parfait*
  - *conditionnel : présent*
  - *impératif.*

Éléments prosodiques . *d'utiliser une prononciation, un débit, un volume et une intonation tels qu'ils facilitent la compréhension, maintiennent l'intérêt et favorisent la réception de son discours.*

### **Discours expressif : objectif terminal**

*Formuler oralement un exposé à caractère expressif (cf. : "Que pensez-vous de ...?") en tenant compte de la situation de communication et du fonctionnement de la langue.*

*À l'occasion de la production orale d'un exposé à caractère expressif (cf. : "Que pensez-vous de ...?"), l'élève sera capable :*

- Intention
- . *d'exprimer ses sentiments ou ses goûts ou ses opinions à l'égard du sujet considéré;*
  - . *de présenter le sujet considéré sous différents aspects.*

**Rapports**

- . *de tenir compte, lorsque le cas se présente, de certaines informations sur les récepteurs qui peuvent influencer la formulation de l'exposé;*
- . *de tenir compte, s'il y a lieu, de la connaissance qu'ont les récepteurs des personnes, des objets et des lieux mentionnés dans l'exposé et d'utiliser à cette fin des exemples, des comparaisons, des descriptions, des explications et des illustrations;*
- . *d'identifier les sentiments ou les goûts ou les opinions qu'il s'attribue de ceux qu'il attribue à d'autres ou aux récepteurs;*
- . *de tenir compte, s'il y a lieu, des conditions dans lesquelles l'exposé est produit (temps, lieu, contexte);*
- . *de tenir compte, s'il y a lieu, du feed-back.*

**Lexique**

- . *de respecter le sens généralement attribué aux mots ou groupes de mots qu'il utilise, en recourant, au besoin, à un dictionnaire;*
- . *d'utiliser les termes précis qui appartiennent au lexique de la langue française.*

**Syntaxe**

- . *d'utiliser adéquatement certains pronoms (les pronoms de la 1<sup>ère</sup> et de la 3<sup>e</sup> personnes : pronoms personnels compléments d'objets directs et indirects, pronoms emphatiques regroupés, pronoms possessifs, les pronoms démonstratifs, les pronoms relatifs, les pro-*

*noms interrogatifs, les pronoms adverbiaux, les pronoms indéfinis) et certains déterminants (articles définis, indéfinis et partitifs, adjectifs possessifs, démonstratifs, interrogatifs, exclamatifs et indéfinis) de telle sorte qu'ils rappellent des êtres, des objets ou des idées déjà nommés dans le discours ou clairement identifiables dans la situation de communication;*

- . d'utiliser adéquatement les comparatifs et les superlatifs de l'adjectif et de l'adverbe;*
- . d'utiliser adéquatement les différentes structures de la phrase à plusieurs propositions;*
- . d'utiliser adéquatement certains marqueurs de relation;*
- . d'utiliser adéquatement, lorsque le cas se présente, la forme négative des phrases interrogatives et exclamatives;*
- . d'utiliser adéquatement les temps suivants de l'indicatif et du conditionnel des verbes en -er, -ir, -re et des verbes pronominaux :*

*- indicatif : présent, passé composé, imparfait, futur proche, futur simple, plus-que-parfait*

*- conditionnel : présent.*

- Éléments prosodiques *. d'utiliser une prononciation, un débit, un volume et une intonation tels qu'ils facilitent la*

*compréhension, maintiennent l'intérêt et favorisent la réception de son discours.*

Les objectifs suivants ont été retenus pour l'évaluation de la production orale :

- 1 - L'élève réussit son intention de communication :
  - informer
  - inciter à agir
  - exprimer ses sentiments, goûts et opinions.
- 2- L'élève tient compte des rapports : où il est, à qui il parle et la réaction des récepteurs.
- 3- L'élève utilise une prononciation, un débit, un volume et une intonation tels qu'ils facilitent la discussion.
- 4- L'élève utilise un lexique approprié à la situation de communication (riche, varié, correct).
- 5- L'élève utilise adéquatement des pronoms et des déterminants (on sait de qui, de quoi il parle).
- 6- L'élève utilise adéquatement les différentes structures de phrases.
- 7- L'élève utilise des marqueurs de relation qui indiquent bien l'articulation de son texte.
- 8- L'élève utilise adéquatement les temps des verbes qui conviennent à la situation de communication.



## **Section 11 - L'instrumentation et la méthodologie**

### **L'outil d'évaluation**

L'approche traditionnelle dans le domaine de l'évaluation de la compréhension orale consistait à faire écouter une lecture, un texte, etc. et de poser des questions portant sur ce qu'on avait entendu. Cette approche tient compte seulement de quelques éléments de l'habileté de compréhension auditive. De même par le passé, l'évaluation de la production orale s'intéressait surtout aux éléments prosodiques et à la précision syntaxique et lexicale. La connaissance de ces éléments (le savoir) était privilégiée dans le développement d'une langue seconde.

Une critique est souvent faite à l'égard du domaine de la mesure et de l'évaluation est son manque de concordance avec la réalité pédagogique. En effet, les techniques d'évaluation qui sont utilisées ne sont pas toujours reliées aux stratégies d'enseignement pratiquées dans la salle de classe. Le comité s'est donc penché sur le sens réel de la compréhension orale et de la production orale.

La réalisation d'une tâche de production orale requiert du locuteur qu'il formule et transmette un message à un auditeur. Le processus suppose la prise de décision du locuteur par rapport à ce qui doit être dit, l'organisation du message, l'adaptation du message à l'auditeur et à la situation, le choix des éléments et des structures linguistiques pour transmettre le message et enfin l'articulation du message. La réussite ou le succès du locuteur peut être évalué en fonction du niveau d'atteinte des besoins communicatifs de la tâche de production orale.

Le comité avait constaté que l'approche traditionnelle d'évaluation des habiletés langagières n'était pas conforme aux principes d'une approche dite communicative. Dans cette approche on ne tenait pas compte de la relation intrinsèque qui existe entre les habiletés langagières. La tâche du comité était donc de construire un outil d'évaluation qui saurait intégrer la compréhension orale et la production orale tout en respectant les principes du programme d'études.

- . basé sur l'interaction, la communication se déroule dans un contexte social;
- . le contexte fournit des contraintes pour l'usage approprié du langage et des indices pour juger ce qui est acceptable;
- . la communication implique la créativité et l'imprévisible;
- . la communication se passe dans des conditions psychologiquement acceptables;
- . la communication a toujours une intention, un but, un objectif;
- . la communication contient un langage authentique;
- . la communication est jugée comme étant réussie dépendant de la production (Canale 1981, Canale et Swain 1980, Canale 1984)\*.

L'équipe a donc proposé la création d'une situation de communication où les activités de production orale et les activités de compréhension orale ne seraient pas isolées, mais plutôt structurées de façon à créer une situation de communication aussi authentique que possible. L'élève ignore à quel moment précis on évalue sa production ou sa compréhension.

---

\* Canale, M. 1981, "Introduction to the Ontario Assessment Instrument Pool for French as a Second Language." in **The Ontario Assessment Instrument Pool for French as a Second Language**. Ontario Ministry of Education.

Canale, M. 1984, "A communicative approach to language proficiency assessment in a minority setting." in C. Rivera (ed.) **Communicative Competence Approaches to Language Proficiency Assessment. Research and Application**. Clevedon, England : Multilingual Matters Ltd.

Canale, M. Swain, M., 1980, "Theoretical bases of communicative approaches to second language teaching and testing." **Applied Linguistics**, Vol. 1, n° 1, pp. 1-47.

### **La mise à l'essai de l'outil d'évaluation**

L'étape de la mise à l'essai a comme objectif de vérifier à quel point l'outil permet d'évaluer ce qu'on se propose d'évaluer.

Les sessions de mise à l'essai ont démontré que le thème et le format intéressaient les élèves. Plusieurs sessions de rodage auprès d'une trentaine d'élèves provenant de différentes écoles et de divers milieux, ont permis au comité technique d'élaborer un ensemble d'activités reliées à chacun des objectifs à évaluer. Les élèves qui ont participé au processus du rodage n'ont pas participé à l'évaluation formelle.

Ces mesures de rodage ont obligé le comité technique à développer plusieurs versions de l'outil, soit au plan du choix d'activités ou de la structure de l'épreuve.

Le rodage a permis de modifier et corriger l'instrument tout en vérifiant qu'avec les données recueillies on puisse faire des jugements sur le niveau d'atteinte des objectifs à évaluer.

De plus, les données du rodage ont servi à vérifier l'application des grilles de correction.

Dans sa formule finale, l'outil d'évaluation comprend les sections suivantes :

1. la présentation initiale :-l'élève parle de lui-même, de sa famille, de ses aspirations, etc.;
2. l'explication de jeux ou de sports préférés;
3. le résumé en ses mots, d'une histoire lue en français;
4. l'usage d'une carte géographique pour donner des directives;
5. le visionnement d'un vidéo;
6. l'organisation d'un concert (activité en groupe).

Tous les évaluateurs avaient reçu, au préalable, la même formation afin de standardiser les procédures d'évaluation tout en sachant qu'une situation

d'entrevue interactive doit être flexible pour tenir compte des différences individuelles des élèves.

\* L'évaluateur avait maîtrisé le texte et le déroulement de l'épreuve afin de rendre la situation plus naturelle.

### **L'échantillonnage**

La population étudiante en neuvième année immersion pour l'année scolaire 1988-1989 se chiffrait à 591 élèves. Il a été décidé, pour des raisons de budget et d'échéances, de procéder à un échantillonnage de 100 sujets. De fait, 114 élèves ont été évalués, ce qui représente au-delà de 19,2% de la population totale.

Le plan d'échantillonnage a été élaboré par le Statistical Advisory Bureau de l'Université du Manitoba. Certains critères de sélection furent imposés par le comité consultatif : une représentation juste des régions urbaines et rurales ainsi que l'inclusion assurée d'une école provenant de la région du nord de la province.

Le pourcentage d'écoles choisies dans chacun de ces milieux, c'est-à-dire des régions rurales, urbaines et du nord, est proportionnel aux nombres d'étudiants qu'on retrouve dans chacune de ces régions. Des vingt-deux écoles d'immersion où l'on retrouve la 9<sup>e</sup> année, neuf écoles ont été choisies de façon aléatoire. Chaque école a ensuite fourni ses listes d'élèves et, à partir d'un tableau numérique, un nombre fut assigné à chacun des élèves. Les nombres ont ensuite été choisis au hasard pour sélectionner un minimum de trois sujets par école.

Cette méthode d'échantillonnage stratifié nous a donné un groupe représentatif de la clientèle visée.

---

\* L'outil d'évaluation ne devrait pas être utilisé sans une formation préalable. Il a été conçu pour l'évaluation d'atteinte d'objectifs et n'est pas un outil normalisé. La standardisation ne signifie pas normalisation.

**Plan d'échantillonnage**

**Tableau 1**  
**Population totale 591 élèves**

Région	Nombre d'écoles	Nombre d'élèves
Nord	1	6
Rural	3	23
Urbain	5	85
Totaux	9	114

Préparé par le Statistical Advisory Bureau de l'Université du Manitoba.

## **La cueillette des données**

La cueillette des données fut effectuée durant la période du 1<sup>er</sup> au 26 mai 1989. Toutes les écoles ont collaboré pleinement avec l'équipe pour permettre que la cueillette des données se déroule sans contretemps. La session de testing était divisée en deux activités majeures : l'entrevue individuelle et le travail de groupe (3 élèves). Chaque élève passait environ trente minutes avec l'évaluateur.

## **Les évaluateurs**

Un projet d'évaluation qui consiste en entrevues individuelles exige un nombre important d'évaluateurs. La majorité des évaluateurs qui ont participé au projet étaient inscrits au programme de Baccalauréat en éducation au Collège universitaire de Saint-Boniface. Certains des évaluateurs avaient une expérience préalable puisqu'ils ont participé à l'évaluation de la troisième année.

Les évaluateurs ont été choisis en fonction des critères suivants : empathie avec les élèves, compétence en français, disponibilité pour toute la période de cueillette et de correction.

Chaque candidat a subi une entrevue afin de vérifier ses habiletés linguistiques. De fait, plusieurs candidats n'ont pas été retenus comme évaluateurs puisqu'ils ne satisfaisaient pas à l'un ou à plusieurs des critères énumérés plus haut.

Au Centre de recherche, tous les évaluateurs ont suivi des sessions de formation portant sur l'administration des épreuves. Il y a eu ensuite des entrevues de pratique en classe. Les évaluateurs devaient maîtriser le déroulement de l'épreuve afin de rendre la situation aussi authentique et naturelle que possible.

La correction des enregistrements des entrevues était normalement faite par des équipes de 2 personnes qui avaient reçu une formation antérieure. Une vérification continue par le coordonnateur du projet assurait une constance dans la correction.

## L'élaboration des grilles de correction

L'élaboration des grilles de correction est fondée sur le principe fondamental qu'il doit exister une congruence entre les objectifs retenus pour l'évaluation et les critères de correction (évaluation), lesquels doivent être suffisamment précis pour limiter les possibilités d'interprétations.

Il a donc été nécessaire de construire trois grilles d'évaluation, une pour la compréhension orale et deux pour la production orale, soit une pour l'épreuve individuelle et l'autre pour l'épreuve en groupe.

### La compréhension orale

La compréhension orale a été vérifiée par une série de questions orales à la suite de la présentation d'un document vidéo inachevé portant sur le plan d'avenir de l'immersion au Canada. Une telle présentation était conforme à la conception de la compréhension orale décrite au programme d'études.

La correction des épreuves de la compréhension a été faite selon des critères précis. Pour chacun des objectifs, la grille précise les comportements linguistiques anticipés par catégories et l'évaluation est faite sur une échelle de trois points, 1 étant la cote la plus élevée et 3 étant la cote la plus faible. Une cote de 3 indique des habiletés langagières insuffisantes pour la tâche. Une cote de 1 indique des habiletés langagières supérieures à la tâche. Une cote de 2 indique des habiletés langagières suffisantes pour la tâche. La grille précise les critères d'évaluation pour chacun de ces niveaux et les cotes sont les suivantes :

1- supérieur

2- adéquat

3- inadéquat.

## Compréhension orale

### Échelle descriptive

9<sup>e</sup> année

Objectifs	Supérieur	Adéquat	Inadéquat
1. Identifier l'intention du commentateur (informatif) et l'intention des élèves* (expressif)	Identifie 3 intentions	Identifie 2 intentions	Identifie 0-1 intention
2. Discuter des principaux faits du vidéo	Bonne discussion animée où le sujet fait référence à de nombreux faits du vidéo	Discussion où le sujet fait référence à quelques faits du vidéo	Peu de discussion ou discussion qui ne touche pas les faits du vidéo
3. Discuter des goûts, sentiments et opinions des élèves *	Interprète les goûts, sentiments et opinions des élèves* en se référant aux faits du vidéo	Interprète les goûts, sentiments et opinions des élèves* mais en se référant peu aux faits du vidéo	Difficulté à interpréter
4. Identifier ce qui fournit des indices sur l'émetteur (commentateur, élèves*, parents)	Identifie 3 indices	Identifie 2 indices	Identifie 0-1 indices

\* Le mot "élèves" dans la grille veut toujours indiquer les jeunes dans le vidéo.



## La production orale

La conception de la production orale que l'on retrouve dans le programme d'études a mené à la sélection des paramètres suivants pour l'évaluation de la production orale :

A. la situation de communication

B. le fonctionnement de la langue\*.

Le paramètre concernant la situation de communication se rapporte au contenu, c'est-à-dire au montant et à la pertinence de l'information que l'on retrouve dans le message et à l'adaptation du contenu selon l'auditeur et la situation.

Le paramètre, fonctionnement de la langue, comprend le choix des structures syntaxiques et des éléments lexicaux ainsi que l'usage des éléments prosodiques par le locuteur pour transmettre son message. Le critère de la prosodie regroupe les éléments de la prononciation, du débit, du volume et de l'intonation.

Pour chacun de ces paramètres, l'évaluation est faite sur une échelle de trois points **1 étant la cote la plus élevée et 3 étant la cote la plus faible** .. Un ensemble général de principes sous-tend les échelles d'évaluation pour les trois paramètres. **Une cote de 3** indique des habiletés langagières insuffisantes pour la tâche. **Une cote de 1** indique des habiletés langagières supérieures à la tâche. **Une cote de 2** indique des habiletés langagières suffisantes pour la tâche. Ces cotes sont les suivantes :

1 - supérieur

2 - adéquat

3 - inadéquat

---

\* Approche adaptée du Massachusetts Department of Education Assessment of Basic Skills.

## **La description des critères d'évaluation**

### **A. La situation de communication (le contenu)**

**Le critère du contenu porte sur ce qui a été dit. Ce critère tient compte du montant de contenu relié à la tâche, à la pertinence du contenu selon la tâche et à l'adaptation du contenu selon l'auditeur et la situation.**

#### **INADÉQUAT**

**3= Le contenu n'est pas approprié à la tâche.**

- . Le locuteur ne fournit pas suffisamment d'informations pour transmettre un message.**
- . Le locuteur semble ignorer l'auditeur et la situation.**

#### **ADÉQUAT**

**2= Le contenu est suffisant pour la tâche.**

- . Le locuteur s'en tient au sujet et donne les informations nécessaires pour véhiculer un message.**

#### **SUPÉRIEUR**

**1= Le contenu est supérieur à la tâche.**

- . Le locuteur fournit une variété de contenus appropriés à la tâche tels des généralisations, des exemples, des détails, etc.**

## **B. Le fonctionnement de la langue (syntaxe et lexiqe)**

### **1. Le langage**

Le critère du langage tient compte du langage utilisé pour transmettre le message : les structures syntaxiques - grammaticales et le choix de vocabulaire.

#### **INADÉQUAT**

3= Le langage est inadéquat pour la tâche.

. Le locuteur éprouve beaucoup de difficulté à trouver les mots pour exprimer ses idées et il commet plusieurs erreurs grammaticales : il a un code linguistique très restreint.

#### **ADÉQUAT**

2= Le langage est suffisant pour la tâche.

. Le locuteur utilise un vocabulaire lui permettant de transmettre ses idées. Il commet des erreurs grammaticales : il a un code linguistique fonctionnel.

#### **SUPÉRIEUR**

1= Le langage est supérieur à la tâche.

. Le locuteur utilise un vocabulaire riche et varié. Il commet peu d'erreurs grammaticales : il a un code linguistique assez élaboré.

### **2. Les éléments prosodiques**

Ce critère traite de la transmission du message. Il s'intéresse au volume, au débit et à l'articulation.

## INADÉQUAT

**3= La maîtrise des éléments prosodiques est insatisfaisante pour la tâche.**

- . Le volume est si faible que le message peut être difficilement compris.
- . La prononciation est si peu claire qu'elle nuit à la communication.

## ADÉQUAT

**2= La maîtrise des éléments prosodiques est suffisante pour la tâche.**

- . Le volume n'est ni trop faible, ni trop élevé. La prononciation est claire. Le locuteur utilise quelquefois des éléments tels que uhm..., ah..., tu sais.
- . La compréhension de l'auditeur n'est pas affectée.

## SUPÉRIEUR

**1= La maîtrise des éléments prosodiques est supérieure à la tâche.**

- . Le locuteur transmet son message de façon enthousiaste. Le volume varie pour mettre l'accent sur certains aspects. La prononciation est très claire.

## Échelle descriptive

		Objectifs	Supérieur	Adéquat	Inadéquat
<b>Situation de Communication</b>	<b>Intention</b>	1. L'élève réussit son intention de communication - informer - inciter à agir - exprimer ses sentiments, goûts et opinions	le fait facilement	le fait plus ou moins facilement	le fait avec difficulté
	<b>Rapports</b>	2. L'élève tient compte des rapports - où il est - à qui il parle - la réaction des récepteurs	toujours	presque toujours	plus ou moins
<b>Fonctionnement de la langue</b>	<b>Éléments prosod.</b>	3. L'élève utilise une prononciation, un débit, un volume et une intonation tels qu'ils facilitent la discussion	clair	plus ou moins clair	manque de clarté
	<b>Lexique</b>	4. L'élève utilise un lexique approprié à la situation de communication (riche, varié, correct)	lexique approprié et varié	lexique approprié mais peu varié	lexique, même si varié, n'est pas approprié
	<b>Syntaxe</b>	5. L'élève utilise adéquatement des pronoms et des déterminants (on sait de quoi il parle)	utilise fréquemment des pronoms et des déterminants, on sait de qui, de quoi il parle et fait peu d'erreurs	utilise des pronoms et des déterminants, on sait de qui ou de quoi il parle, mais il fait des erreurs	utilise peu de pronoms ou de déterminants, ou les utilise de façon à ce qu'on ne sait pas de qui ou de quoi il parle
		6. L'élève utilise adéquatement les différentes structures de phrase (A)	utilise une variété de structures et fait peu d'erreurs	utilise des structures peu variées avec des erreurs	utilise des structures fautives avec beaucoup d'erreurs
	7. L'élève utilise des marqueurs de relation qui indiquent bien l'articulation de son texte (B)	utilise des marqueurs de relation nécessaires	n'utilise pas toujours les marqueurs de relation nécessaires	utilise peu de marqueurs de relation nécessaires	
	8. L'élève utilise adéquatement les temps des verbes qui conviennent à la situation de communication (C)	utilise correctement le mode et le temps des verbes qui conviennent à la situation de communication	n'utilise pas toujours correctement le mode et le temps des verbes qui conviennent à la situation de communication	utilise des temps et modes des verbes qui ne conviennent pas à la situation de communication ou fait beaucoup d'erreurs de conjugaison.	

## Notes explicatives

### Production orale individuelle

**Objectif 6 Note A :** Les différentes structures de la phrase à plusieurs propositions.

**Objectif 7 Note B :** Les marqueurs de relation : par exemple, une conjonction de subordination révélant des rapports logiques, ex : parce que.

**Objectif 8 Note C :** Seuls les temps et les modes suivants des verbes en -er, -ir et -re, et des verbes pronominaux, sont inclus au programme d'études et sont recherchés. On ne tiendra pas compte des erreurs de temps et de mode des autres verbes.

Indicatif : présent, passé composé, imparfait, futur proche, futur simple, plus-que-parfait

Conditionnel : présent.

## Production orale

### Groupe

9<sup>e</sup> année

	Objectif	Supérieur	Adéquat	Inadéquat
Rapports	1. Les élèves tiennent compte des rapports - où ils sont, à qui ils parlent et la réaction des récepteurs	Toujours	Presque toujours	Plus ou moins

## **Section 111 - L'utilisation de la grille**

### **Les résultats et les interprétations**

La cueillette des données fut effectuée durant la période du 1<sup>er</sup> au 26 mai 1989. Nous avons évalué 114 élèves et avons retenu 113 entrevues à l'analyse, pour un taux de rétention de 99,01%. En général, on a obtenu des données de qualité qui offraient la possibilité de porter jugement sur les objectifs retenus à des fins d'évaluation.

### **La compréhension orale**

La grille de correction utilisée par les évaluateurs a été conçue pour qu'il y ait congruence entre les critères d'évaluation de la grille et les objectifs à évaluer. On retrouve dans la grille chacun des objectifs suivi d'une description pour chacune des catégories suivantes : supérieure, adéquate et inadéquate.

Les résultats de l'évaluation de la compréhension orale se retrouvent au tableau 2. En général, pour chacun des objectifs, environ 80% des élèves se situent dans la catégorie adéquate ou supérieure. Pour ce qui est de l'objectif 4, identifier ce qui fournit des indices sur l'émetteur (commentateur, élèves, parents), au-delà de 30% se situent dans la catégorie supérieure. Par contre, environ un cinquième des élèves se situent dans la catégorie inadéquate par rapport aux quatre objectifs.

Ces résultats ont ensuite été interprétés par le comité d'interprétation qui avait à porter jugement sur le niveau d'atteinte des objectifs. À partir de l'échantillonnage, le comité a déterminé le pourcentage minimal d'élèves qui devaient se classer dans les catégories adéquate et supérieure pour permettre que le rendement soit considéré satisfaisant ou réussi.

**Tableau 2**  
**Résultats de la compréhension orale**  
 9<sup>e</sup> année

Objectifs	Supérieur	Adéquat	Inadéquat
1. Identifier l'intention du commentateur (informatif) et l'intention des élèves (expressif)	29* 25,66 %**	64 56,63 %	20 17,69 %
2. Discuter des principaux faits du vidéo	20 17,69 %	70 61,94 %	23 20,35 %
3. Discuter des goûts, sentiments et opinions des élèves	12 10,61 %	180 70,79 %	21 18,58%
4. Identifier ce qui fournit des indices sur l'émetteur (commentateur, élèves, parents)	35 30,97 %	57 50,44 %	21 18,58%

- \* Ce chiffre représente le nombre absolu de répondants dans cette catégorie.
- \*\* Ce chiffre représente le pourcentage de répondants dans cette catégorie.



**Tableau 3**  
**Évaluation du comité d'interprétation**  
**Compréhension orale**

9<sup>e</sup> année

Objectifs	Interprétation du comité
1. Identifier l'intention du commentateur (informatif) et l'intention des élèves (expressif)	Satisfaisant
2. Discuter des principaux faits du vidéo	Satisfaisant
3. Discuter des goûts, sentiments et opinions des élèves	Satisfaisant
4. Identifier ce qui fournit des indices sur l'émetteur (commentateur, élèves, parents)	Satisfaisant

Les jugements sont en grande partie basés sur les attentes du comité par rapport aux objectifs. Le comité a formulé ses jugements en fonction du degré de difficulté d'un comportement langagier par rapport à un autre. Le comité a dû respecter l'intention des rédacteurs du programme dans leur interprétation des résultats. De fait, le langage utilisé dans le programme d'études pour exprimer les objectifs de la compréhension orale a engendré plusieurs problèmes d'interprétation.

Ceci dit, le comité d'interprétation est satisfait du niveau de réussite des quatre objectifs pour l'évaluation de la compréhension. Les jugements du comité d'évaluation se retrouvent au tableau 3.

### **La production orale**

Les résultats de l'évaluation de la production orale figurent au tableau 4 ainsi qu'au tableau 6. Les objectifs de la production orale sont répartis selon deux paramètres : la situation de communication et le fonctionnement du langage. De plus, l'évaluation de la production orale s'est faite individuellement et en petits groupes.

Les objectifs reliés à la situation de communication sont en général atteints de façon adéquate ou supérieure dans au moins 80% des cas. Les résultats de l'activité en groupe, portant elle aussi sur la situation de communication, a été réussie par au-delà de 85% des sujets.

Pour ce qui est des objectifs reliés au fonctionnement de la langue, ils se rapportent au lexique, à la syntaxe et aux éléments prosodiques. L'objectif relié au lexique a été maîtrisé. 91,14% des sujets maîtrisent les pronoms et les déterminants. Par ailleurs, 29,20% des élèves se situent dans la catégorie inadéquate pour l'usage correct des différentes structures de phrase. Une proportion semblable d'élèves (27,43%) se situent dans la catégorie inadéquate pour l'usage des marqueurs de relation. Une proportion importante des sujets (82,29%) utilisent adéquatement le temps des verbes.

**Tableau 4**  
**Résultats de la production orale - 9<sup>e</sup> année**

		Objectifs	1	2	3
<b>Situation de Communication</b>	<b>Intention</b>	1. L'élève réussit son intention de communication - informer	32* 28,31%**	65 57,52%	16 14,15%
		- inciter à agir	25 22,12%	65 57,52%	23 20,35%
		- exprimer ses sentiments, goûts et opinions	33 29,20%	58 51,32%	22 19,46%
	<b>Rapports</b>	2. L'élève tient compte des rapports: où il est, à qui il parle, et la réaction des récepteurs	21 18,58%	74 65,48%	18 15,92%
<b>Fonctionnement de la langue</b>	<b>Éléments prosodiques</b>	3. L'élève utilise une prononciation, un débit, un volume et une intonation tels qu'ils facilitent la discussion	30 26,54%	59 52,21%	24 21,23%
	<b>Lexique</b>	4. L'élève utilise un lexique approprié à la situation de communication (riche, varié, correct)	16 14,15%	78 69,02%	19 16,81%
	<b>Syntaxe</b>	5. L'élève utilise adéquatement des pronoms et des déterminants (on sait de qui, de quoi il parle)	34 30,08%	69 61,06%	10 8,84%
		6. L'élève utilise adéquatement les différentes structures de phrase (A)	15 13,27%	65 57,52%	33 29,20%
		7. L'élève utilise des marqueurs de relation qui indiquent bien l'articulation de son texte (B)	28 24,77%	54 47,78%	31 27,43%
8. L'élève utilise adéquatement les temps des verbes qui conviennent à la situation de communication (C)		23 20,35%	70 61,94%	20 17,69%	

\* Ce chiffre représente le nombre absolu de répondants dans cette catégorie.

\*\* Ce chiffre représente le pourcentage de répondants dans cette catégorie.

## Notes explicatives

### Production orale individuelle

- Objectif 6 Note A :** Les différentes structures de la phrase à plusieurs propositions.
- Objectif 7 Note B :** Les marqueurs de relation : par exemple, une conjonction de subordination, révélant des rapports logiques, ex : parce que.
- Objectif 8 Note C :** Seuls les temps et les modes suivants des verbes en -er, -ir et -re, et des verbes pronominaux, sont inclus au programme d'études et sont recherchés. On ne tiendra pas compte des erreurs de temps et de mode des autres verbes.
- Indicatif : présent, passé composé, imparfait, futur proche, futur simple, plus-que-parfait
- Conditionnel : présent.

Le comité d'interprétation s'est ensuite prononcé sur le niveau de réussite des objectifs. Le comité a interprété les résultats en fonction de la complexité de la tâche proposée et de la complexité du comportement langagier pour un élève de la neuvième année. Les résultats se retrouvent au tableau 5.

Le comité a jugé très satisfaisant le niveau d'atteinte de l'objectif 5 :

- l'élève utilise adéquatement des pronoms et des déterminants (on sait de qui, de quoi il parle).

Le comité s'est dit satisfait de la maîtrise des objectifs 1, 2, 3, 4 et 8 :

1. l'élève réussit son intention de communication
  - informer, inciter à agir, exprimer ses sentiments, goûts et opinions;
2. l'élève tient compte des rapports
  - où il est, à qui il parle et la réaction des récepteurs;
3. l'élève utilise une prononciation, un débit, un volume et une intonation tels qu'ils facilitent la discussion;
4. l'élève utilise un lexique approprié à la situation de communication (riche, varié, correct);
8. l'élève utilise adéquatement les temps de verbes qui conviennent à la situation de communication.

Le comité d'interprétation a jugé insatisfaisant le niveau de réussite des objectifs 6 et 7 :

6. l'élève utilise adéquatement les différentes structures de phrases;
7. l'élève utilise des marqueurs de relation qui indiquent bien l'articulation de son texte.

**Tableau 5**  
**Évaluation du comité d'interprétation**  
**Production orale - 9<sup>e</sup> année**

		Objectifs	Interprétation du comité
<b>Situation de Communication</b>	<b>Intention</b>	1. L'élève réussit son intention de communication - informer	Satisfaisant
		- inciter à agir	Satisfaisant
		- exprimer ses sentiments, goûts et opinions	Satisfaisant
	<b>Rapports</b>	2. L'élève tient compte des rapports: où il est, à qui il parle, et la réaction des récepteurs	Satisfaisant
<b>Fonctionnement de la langue</b>	<b>Éléments prosodiques</b>	3. L'élève utilise une prononciation, un débit, un volume et une intonation tels qu'ils facilitent la discussion	Satisfaisant
	<b>Lexique</b>	4. L'élève utilise un lexique approprié à la situation de communication (riche, varié, correct)	Satisfaisant
	<b>Syntaxe</b>	5. L'élève utilise adéquatement des pronoms et des déterminants (on sait de qui, de quoi il parle)	Très satisfaisant
		6. L'élève utilise adéquatement les différentes structures de phrase (Voir note A)	Insatisfaisant
		7. L'élève utilise des marqueurs de relation qui indiquent bien l'articulation de son texte (Voir note B)	Insatisfaisant
8. L'élève utilise adéquatement les temps des verbes qui conviennent à la situation de communication (Voir note C)		Satisfaisant	

**Tableau 6**  
**Production orale 9<sup>e</sup> année**  
**Activité de Groupe**

	Objectifs	1	2	3
Rapports	1. Les élèves tiennent compte des rapports - où ils sont, à qui ils parlent et la réaction des récepteurs	13* 34,21% **	20 52,63 %	5 13,16 %

\* Ce chiffre représente le nombre absolu de répondants dans cette catégorie.

\*\* Ce chiffre représente le pourcentage des répondants dans cette catégorie.

**Tableau 7**  
**Évaluation du comité d'interprétation**  
**Production orale 9<sup>e</sup> année**  
**Activité de groupe**

	Objectifs	Interprétation du comité
Rapports	1. Les élèves tiennent compte des rapports - où ils sont, à qui ils parlent et la réaction des récepteurs	Satisfaisant

### **Discussion et commentaires**

Les résultats de l'évaluation méritent certains commentaires supplémentaires afin de nuancer les jugements du comité d'interprétation. Même si le comité a jugé satisfaisants les résultats de la compréhension orale, les membres du comité estiment inquiétant qu'un élève sur cinq n'atteigne pas le seuil de réussite. Par contre, il se peut que ces résultats ne reflètent pas adéquatement les habiletés de la compréhension orale des sujets. La conception même des habiletés qui font partie de la compréhension orale a peut-être contribué aux résultats, c'est-à-dire une conception trop étroite de la compréhension orale se limitant à l'habileté d'identifier. Cette limitation conceptuelle a nécessité l'élaboration d'une épreuve d'écoute qui n'a pas nécessairement mesuré toute la gamme des habiletés en compréhension orale chez les élèves. De fait, en communication orale, le lien qui existe entre la compréhension et la production est intrinsèque. Cet aspect corrélatif de la communication orale ne semble pas être respecté dans le programme d'études puisqu'il y a une séparation entre ces deux aspects de la communication orale.

Les résultats démontrent que sur le plan de la communication, les sujets étaient en mesure de véhiculer un message, de se faire comprendre en utilisant diverses stratégies de communication. Cette constatation reflète l'approche pédagogique qui est préconisée dans les programmes en immersion dès la maternelle. Les résultats que l'on constate à la neuvième année sont le produit d'un processus pédagogique cumulatif. Dans le domaine des objectifs reliés à la situation de communication, les habiletés en langue seconde semblent refléter les habiletés possédées en langue maternelle ce qui, possiblement, démontre qu'il y a un transfert important d'habiletés de la langue maternelle vers la langue seconde.

Ce transfert d'habiletés psycholinguistiques, qui explique le progrès des élèves en langue seconde, est aussi responsable de certaines difficultés sur le plan des connaissances reliées au fonctionnement de la langue, plus particulièrement en syntaxe. Dans le domaine de la syntaxe, par exemple, on remarque l'usage de structures fautives qui sont souvent calquées sur la langue anglaise. De fait, des problèmes tels que la fossilisation précoce des erreurs et le plafonnement dans les habiletés expressives en langue seconde sont reconnus déjà depuis longtemps



(Selinker, 1976, Richards, 1978, Harley, 1984, Pellerin et Hammerly, 1986). Ainsi, d'année en année, on rencontre les mêmes erreurs, le mauvais usage des verbes être et avoir, par exemple. Une question se pose à savoir dans quelle mesure ces erreurs sont transitoires? L'expérience démontre que certaines erreurs persistent en dépit des interventions pédagogiques de la part des enseignants(es) (Harley, Allen, Cummins, Swain, 1987). On doit aussi se demander à quel point ces erreurs sont attribuables au processus naturel de l'acquisition ou sont le résultat de l'apprentissage.

Cependant, le problème des erreurs doit être envisagé de façon réaliste et honnête. D'une part, on doit reconnaître l'existence des erreurs linguistiques et les effets que ces erreurs ont sur la langue. D'autre part, les enseignants et les enseignantes doivent être outillés(es) sur le plan pédagogique pour être en mesure, dans leur enseignement, de se rendre compte et corriger les erreurs des élèves.

En raison des processus de fossilisation et de plafonnement qui opèrent au niveau du développement langagier chez l'élève, il est difficile de négliger les nombreuses erreurs que l'on peut déceler au plan de la production orale. Le moment est peut-être propice à faire un partage plus judicieux entre l'importance que l'on accorde au contenu et celle que l'on accorde à la forme du message. Il n'est pas possible de dissocier de façon arbitraire la forme du contenu. Même si l'approche préconisée dans le programme favorise le contenu, on doit reconnaître

- 
- Harley, B. (1984) "Mais apprennent-ils vraiment le français?" *Langue et société*, n° 12, pp. 57-62.
- Pellerin, M., Hammerly, H. (1986) "L'expression orale après treize ans d'immersion française", *The Canadian Modern Language Review - La revue canadienne des langues vivantes*, Vol. 42, n° 3, pp. 592-606.
- Richards, J. C. (ed.) (1978) *Understanding Second and Foreign Language Learning*, Rowly, Mass. Newbury House.
- Selinker, L. (1972) "Interlanguage", *International Review of Applied Linguistics*, Vol. 10, pp. 209-231.
- Harley, B., Allen, P., Cummins, J., Swain, M. (1987) *The Development of Bilingual Proficiency*, Modern Language Centre : The Ontario Institute for Studies in Education, pp. 342-409.

que la forme sous-tend le message. Il y aurait donc lieu d'espérer certaines améliorations quand l'élève est rendu en 9<sup>e</sup> année.

On voit donc qu'il existe un écart entre la langue parlée des élèves de l'immersion et la norme linguistique. On souhaiterait que l'écart soit moins grand à la suite d'un enseignement aussi intensif. Afin d'améliorer la situation, il faudrait poursuivre les actions suivantes :

- 1) réexaminer notre position face à l'erreur en production orale;
- 2) établir un lien entre les objectifs reliés à la communication et les objectifs reliés au fonctionnement du langage;
- 3) fournir aux professeurs en service et en formation, les outils nécessaires pour faire l'évaluation formative de la production orale;
- 4) élaborer une pédagogie de l'immersion au secondaire.

Enfin, il serait approprié de mentionner quelques difficultés associées à l'évaluation de la compréhension orale et de la production orale. Chacun des objectifs évalués représente un comportement communicatif – langagier complexe. Les outils qui ont été élaborés ne font que nous donner un aperçu du comportement encore plus complexe. De plus, les normes rattachées à la langue orale ne sont pas aussi bien documentées ou explicitées que les règles de la langue écrite. En effet, nos connaissances dans le domaine de la syntaxe de l'expression orale sont rudimentaires. Pour l'élève en immersion, l'unique contexte de communication en langue seconde est la salle de classe et, par conséquent, l'en retirer rend la situation artificielle. Toute évaluation portant sur la production orale est limitée par de telles contraintes.

## **Section IV - Conclusion**

Les résultats de l'évaluation suggèrent que la majorité des objectifs évalués ont été réussis de façon satisfaisante. Les résultats indiquent que les objectifs rattachés à la situation de communication sont mieux atteints que les objectifs du fonctionnement de la langue. Pour ce qui est d'identifier ce qui fournit des indices sur l'émetteur, au-delà de 30% des sujets se situent dans la catégorie supérieure.

Les objectifs reliés à la situation de communication sont en général atteints de façon adéquate ou supérieure dans au moins 80% des cas. L'activité de communication en groupe a été réussie par au-delà de 85% des sujets. Pour ce qui est des objectifs reliés au fonctionnement de la langue, le lexique est bien maîtrisé et 91,14% des sujets maîtrisent les pronoms et les déterminants. De plus, une proportion importante des sujets utilisent adéquatement le temps des verbes. Malgré ces résultats en général encourageants, les membres du comité avaient quand même certaines réserves quant aux limites imposées par le programme d'études.

Le programme d'études a contraint les efforts à exploiter la gamme des habiletés de la compréhension orale. La conception de la compréhension orale sur laquelle est basée le programme d'études semble favoriser l'acquisition des connaissances pragmatiques (paralinguistiques). On soupçonne que les connaissances sont déjà acquises au cycle primaire. Ceci dit, les habiletés reliées à la compréhension représentent un processus complexe et parfois difficile à évaluer. Les habiletés de compréhension que maîtrise un sujet dépassent largement la situation précise de testing.

En ce qui concerne la production orale, on reconnaît certaines difficultés vis-à-vis des objectifs reliés au fonctionnement du langage. Les lacunes que l'on remarque sur le plan syntaxique peuvent compromettre le message car elles exigent des efforts supplémentaires de la part de l'auditeur. De plus, l'absence des marqueurs de relation peut nuire à la cohérence du discours. Cette constatation n'enlève rien au fait que les élèves en immersion ont acquis plusieurs compétences en langue seconde mais on doit se demander si les résultats sont satisfaisants,

compte tenu du temps qui a été consacré à la langue seconde tout au long des études de l'élève.

En guise de conclusion, il serait important de noter l'ensemble des facteurs qui contribuent au développement langagier des élèves en langue seconde. Les recherches sur l'acquisition de la langue seconde démontrent que le programme d'études n'est qu'un des facteurs qui influencent l'apprentissage d'une langue seconde. Entre autres, il suffit de mentionner le milieu scolaire, la formation des enseignants, l'attitude des parents, l'individualité des étudiants, les occasions d'utiliser le français à l'extérieur de l'école, etc. En réalité, les élèves de l'immersion peuvent communiquer plusieurs messages et intentions en français mais leur façon de le faire demeure toujours non native. Une fois que les enfants ont atteint, dans leur développement langagier, le stade qui leur permet de se faire comprendre par leurs professeurs et leurs collègues, il n'y a aucune motivation sociale qui les encourage à se rapprocher des normes du locuteur natif. Cette tendance peut, à la longue, limiter le progrès en grammaire.

En somme, on doit reconnaître que certaines limites sont imposées par la situation d'apprentissage et concevoir le programme d'études comme étant un des outils qui facilite la tâche des professeurs en immersion. De plus, dans le domaine de la programmation au cycle secondaire, le programme actuel ne représente qu'un début. Le comité propose les recommandations suivantes pour améliorer le prochain programme.

### **Recommandations**

1. Dans le programme d'études, il serait important de définir de façon plus précise et opératoire la notion de l'approche communicative et la façon dont elle s'appliquerait à l'enseignement immersif, ainsi que mieux articuler le lien entre la forme et le message.
2. Aux niveaux des administrateurs et des professeurs, il faudrait reconnaître que le professeur en immersion joue deux rôles : 1) professeur de langue et 2) professeur de matière par conséquent on doit lui assurer un

formation adéquate dans les deux domaines. Aussi, il faudrait assurer aux professeurs la formation nécessaire pour intégrer l'enseignement des matières à celui de la langue.

3. Les divisions scolaires devraient d'efforcer de créer une ambiance française soit dans le cadre d'une école à double-voie ou plus facilement encore dans le contexte du centre immersif.
4. Il serait bénéfique d'accorder aux conseillers pédagogiques du Ministère une charge de travail qui leur permettrait, de concert avec les premiers responsables des juridictions divisionnaires, d'assurer une meilleure implantation des programmes.
5. Il serait pratique que les responsables de la formation des maîtres outillent les professeurs dans le domaine de l'évaluation formative afin qu'ils soient en mesure de mieux juger le progrès linguistique de leurs élèves.
6. Il serait souhaitable que les chercheurs en éducation entreprennent des projets de recherche traitant des divers aspects de l'enseignement immersif tels la pédagogie de l'immersion, l'intégration des matières, etc.
7. Il faudrait que les divisions scolaires fournissent aux enseignants(es) des occasions d'élargir leur réseau de contacts linguistiques dans la langue seconde des étudiants.
8. Il serait valable que tous les intervenants en éducation fournissent aux enseignants(es) plus d'occasions de perfectionnement professionnel dans la langue française.
9. Il serait nécessaire que tous les intervenants impliqués dans le mouvement immersif amorcent une nouvelle réflexion en vue de se donner une vision d'avenir, entre autres en reexaminant leur position face à l'erreur en production orale.

10. Il serait bon d'examiner le fonctionnement langagier oral et écrit des élèves en fin d'immersion.
11. On recommande, pour le programme d'études :
  - a) d'élaborer un nouveau programme basé sur le lien intrinsèque qui existe entre la compréhension orale et la production orale, ce qui donnera une approche plus synthétique, moins grillagée au niveau des discours;
  - b) de s'assurer qu'il y ait concordance entre les buts et les objectifs du programme;
  - c) de s'assurer qu'il y ait continuité d'un niveau à l'autre afin de donner un enseignement cumulatif.

**Évaluation  
de la compréhension  
et de la production  
orales**

**9e année**

**Outil d'évaluation**

**Mai 1989**

## **Le projet d'évaluation**

Les objectifs de ce projet d'évaluation provinciale en français immersion sont les suivants :

- fournir à Éducation et Formation professionnelle Manitoba, au public et aux éducateurs de l'information sur le degré d'atteinte des objectifs des programmes d'études;
- recueillir des données qui permettront d'améliorer les programmes d'études;

## **La participation à l'évaluation**

Un échantillonnage d'une centaine d'élèves de la 9<sup>e</sup> année des écoles d'immersion participeront à cette évaluation. Les entrevues et la correction seront la responsabilité d'une équipe d'évaluateurs embauchés et entraînés par le Centre de recherche du Collège de Saint-Boniface.



## **L'élaboration des instruments de mesure**

En 1987, le Bureau de l'éducation française a entamé les démarches nécessaires pour effectuer une évaluation provinciale de la discipline du français langue seconde en compréhension et en production orales au niveau de la 9e année. Une entente a été conclue avec le Centre de recherche du Collège de Saint-Boniface qui a accepté la responsabilité de mener à bonne fin l'ensemble du projet. Le Centre de recherche a confié à un comité de professionnels du milieu la responsabilité d'élaborer l'épreuve. De plus, le comité consultatif pour l'évaluation provinciale en français immersion a été consulté.

L'évaluation est basée sur les objectifs de compréhension et de production orales du programme de français immersion de la 9e année.

L'épreuve a d'abord été pilotée dans plusieurs écoles d'immersion puis elle a été revue et réévaluée par le comité responsable de l'élaboration des épreuves.

Le Centre de recherche du Collège de Saint-Boniface tient à remercier sincèrement le comité technique responsable de l'élaboration des épreuves:

Raymond Théberge	Directeur du Projet, C.S.B.
Rachel Deniset	Bureau de l'éducation française
François Lentz	Bureau de l'éducation française
Monique Guay	Division scolaire St-Vital
Jocelyne Hullén	Division scolaire Fort Garry
André Trudeau	Division scolaire St-Boniface

Merci également à Claude de Moissac, coordonnateur du projet, pour la qualité de son travail.

## **Les renseignements généraux**

Les résultats d'une épreuve doivent permettre une évaluation qui soit la plus juste possible. C'est pourquoi l'épreuve doit être présentée aux élèves de façon à réduire, autant que possible, l'anxiété causée par son administration.

### Description de la situation d'évaluation :

L'évaluateur se rend en classe pour expliquer son projet de recherche. Ce projet est une enquête auprès des élèves de la 9<sup>e</sup> année en immersion. Le but de cette enquête est de recueillir les commentaires et les opinions des élèves concernant le programme d'immersion. Ceci se fera à partir d'un vidéo qui leur sera présenté.

L'enquêteur voudrait rencontrer certains élèves individuellement. Faute de temps, il n'est pas possible de rencontrer toute la classe. Les entrevues seront enregistrées. L'évaluation elle-même aura lieu lors de ces entrevues. Chaque enfant choisi devra s'absenter de la classe pendant environ une demi-heure.

Afin de démontrer le lien qui existe entre l'entrevue, les grilles d'évaluation et le programme d'études, l'épreuve est présentée en deux sections. À la gauche des pages se trouve la description de la situation de communication que l'enfant est appelé à vivre. À la droite se trouvent les objectifs du programme d'études et les renvois aux grilles d'évaluation.

## L'épreuve de compréhension et de production orales en français immersion

L'élève doit savoir utiliser la langue à des fins de communication. Les objectifs du programme d'études traitent d'habiletés langagières et non de connaissances.

Il est très important de créer une *situation de communication*. C'est-à-dire que l'élève *ne parle pas pour parler* ! L'élève fait quelque chose avec la langue.

### Déroulement

### Objectifs et explications

#### 1. Présentation initiale

L'évaluateur se présente et demande à l'élève de se présenter.

Pour encourager l'élève à parler, on peut lui demander son nom, son âge, depuis combien de temps est-il en immersion, combien de temps a-t-il passé à cette école, quels sont ses intérêts après la classe, quel est son plan de carrière. Pourquoi est-il dans une école d'immersion, a-t-il l'occasion de parler le français en dehors de l'école? Le français jouera-t-il un rôle dans sa vie? Comment?

On demande à l'élève de nous expliquer comment se joue son sport ou jeu préféré.

On demande à l'élève de résumer en ses propres mots une histoire lue en français.

Les premières minutes visent la création d'une ambiance positive afin de réduire la tension inhérente à la situation d'évaluation.

L'évaluation de tous les objectifs de production orale se fait au cours de toute l'entrevue. L'élève :

PO 1 : réussit à informer, exprime ses sentiments, goûts et opinions, et incite à agir.

PO 2 : tient compte des rapports.

PO 3 : utilise une prononciation, un débit, un volume et une intonation qui facilitent la communication.

PO 4 : utilise un lexique approprié.

PO 5,6,7,8 : utilise des pronoms et déterminants, différentes structures de phrase, des marqueurs de relation, ainsi que les temps et modes des verbes qui conviennent.

**Déroulement****Objectifs et explications****2. Carte routière**

Regarde cette carte routière.

J'arrive à la gare en train. Je ne connais pas la ville. Peux-tu m'indiquer, sans pointer du doigt, comment me rendre au point B en passant par le point A.

(Par exemple : Je dois aller à l'hôpital, mais je veux manger au restaurant avant; ou, je dois aller à l'école, puis au Forum de hockey.

**3. Le document audio-visuel**

La deuxième partie de l'épreuve est la présentation du document audio-visuel. Une discussion suivra sur le contenu de cette présentation ainsi que des rapprochements que l'élève peut faire à sa situation. On demandera à l'élève de réagir au vidéo, qui a été fait pour promouvoir l'immersion. (J'aimerais connaître tes réactions à ce qui a été dit, ...)

L'élève visionne le vidéo.

- a) Que penses-tu de ce vidéo?  
À quoi pourrait-il servir?
- b) Pourrais-tu me décrire les principaux participants, ou groupe de participants?
- c) Q'uest-ce qui t'as permis d'identifier ces gens?

Cet exercice vise spécifiquement l'objectif

PO 1 : incite à agir.

Cette partie de l'épreuve vise particulièrement la compréhension orale. Les questions qui suivent sont reliées aux objectifs de la compréhension orale.

CO 1 : Identifier l'intention de l'émetteur, en ce cas-ci, le vidéo.

CO 4 : identifier ce qui fournit des indices sur l'émetteur.

CO 1 : identifier l'intention de l'émetteur, les participants au vidéo.

**Déroulement****Objectifs et explications**

- d) Discute des principaux faits de ce que tu as vu et entendu.
- e) Discute des goûts, sentiments et opinions des étudiants dans le vidéo. En quoi es-tu d'accord ou pas d'accord? As-tu les mêmes préoccupations?
- f) Y a-t-il des points importants qui n'ont pas été mentionnés? Lesquels? Qu'est-ce qu'on pourrait enlever, ajouter?
- g) Comment pourrait-on terminer le vidéo?

CO 2 : discuter des principaux faits du vidéo.

CO 3 : discuter des goûts, sentiments et opinions des élèves du vidéo.

On remercie l'élève de sa participation, en lui indiquant qu'il devra revenir avec deux autres collègues pour l'activité de groupe.

**Déroulement****Objectifs et explications****4. L'exercice de groupe**

Nous imposons une situation à un groupe de trois étudiants. Ils devront convaincre les deux autres de leur choix afin d'arriver à un consensus.

L'évaluateur lit à haute voix le texte que l'on retrouve en annexe, tandis que les élèves lisent une copie en silence. On veut s'assurer qu'ils ont bien compris.

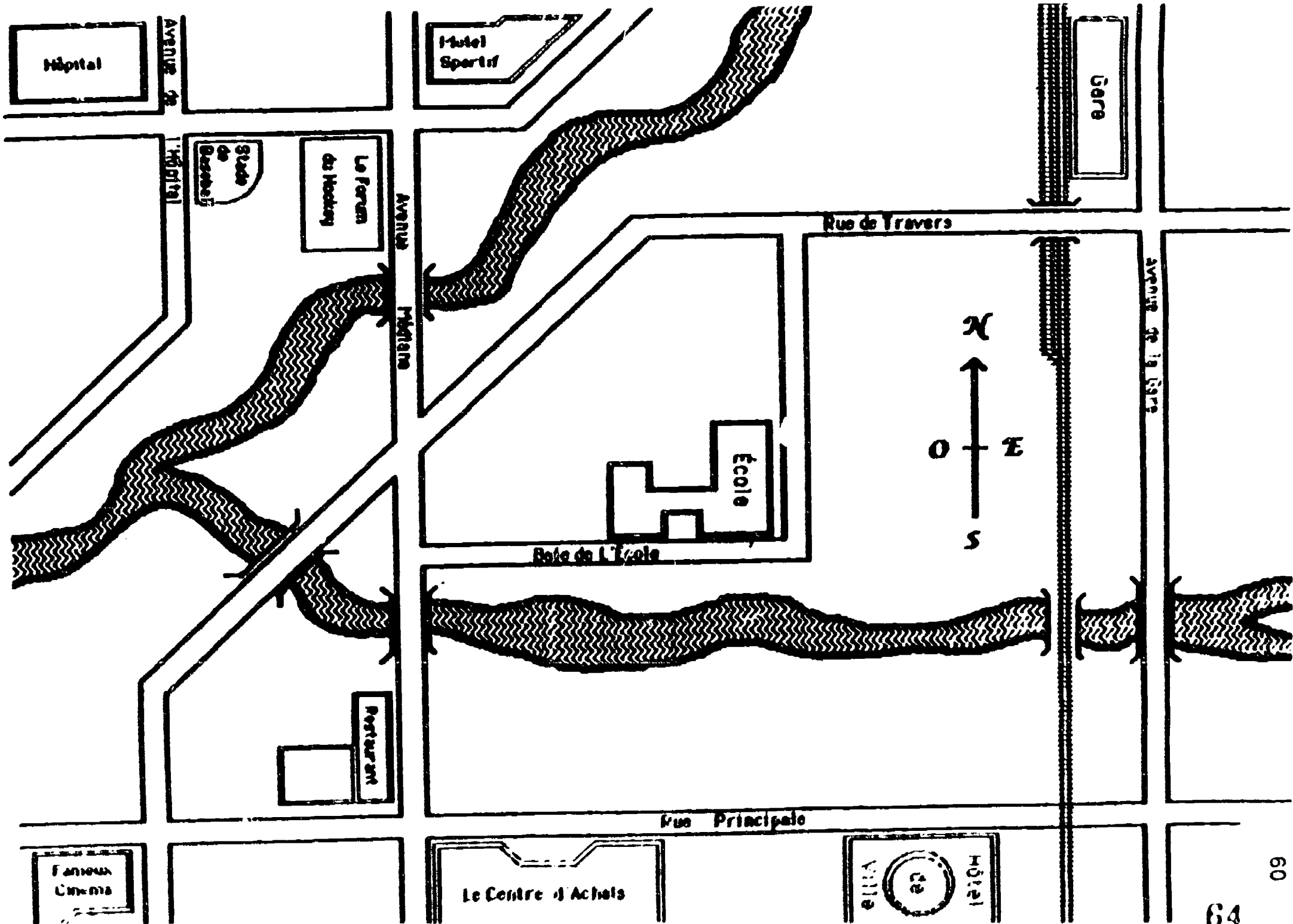
L'évaluateur peut intervenir dans la discussion, mais seulement pour la prolonger.

On remercie les étudiants de leur participation.

Cet exercice a pour but de voir si l'étudiant tient compte des rapports de communication :

- à qui il parle;
- où il est;
- la réaction des récepteurs.

Cette évaluation est notée sur la grille du groupe.



## **Annexe**

### **Organiser un concert**

Votre conseil étudiant vous a choisi pour organiser un concert. On vous donne le choix entre trois groupes et vous devrez présenter votre choix à la prochaine réunion du conseil. Chaque choix comporte certaines décisions à prendre.

#### Les Cents Nons :

- ce sera une danse de 7h00 à 11h00 du soir;
- coût de 300\$;
- fournissent tout, sauf un piano;
- font la vente des billets et la publicité.

Vous devrez assurer la surveillance, la nourriture, les décorations, le nettoyage et le piano.

#### Hart Rouge :

- coût de 460\$;
- amènent leur propre équipement et leurs techniciens;
- fournissent la publicité;
- ne peuvent venir que de 4h00 à 6h00.

Vous devrez assurer la surveillance, le placement des chaises et la vente des billets.

#### Guns 'n' Roses :

- coût de 650\$;
- amènent leur propre équipement et leurs techniciens, mais ont besoin d'un "fog machine";
- fournissent la publicité;
- ne peuvent venir que de 2h00 à 4h00.

Vous devrez assurer la vente des billets, la surveillance, y inclus des mesures de sécurité supplémentaires, ainsi qu'un "fog machine".

On vous demande de tenir compte de la réalité de votre école lorsque vous ferez le choix.



## Compréhension orale

### Échelle descriptive

9<sup>e</sup> année

Objectifs	Supérieur	Adéquat	Inadéquat
1. Identifier l'intention du commentateur (informatif) et l'intention des élèves* (expressif)			
2. Discuter des principaux faits du vidéo			
3. Discuter des goûts, sentiments et opinions des élèves*			
4. Identifier ce qui fournit des indices sur l'émetteur (commentateur, élèves*, parents)			

\* Le mot "élèves" dans la grille veut toujours indiquer les jeunes dans le vidéo.

## Compréhension orale

### Échelle descriptive

9<sup>e</sup> année

Objectifs	Supérieur	Adéquat	Inadéquat
1. Identifier l'intention du commentateur (informatif) et l'intention des élèves* (expressif)	Identifie 3 intentions	Identifie 2 intentions	Identifie 0-1 intention
2. Discuter des principaux faits du vidéo	Bonne discussion animée où le sujet fait référence à de nombreux faits du vidéo	Discussion où le sujet fait référence à quelques faits du vidéo	Peu de discussion ou discussion qui ne touche pas les faits du vidéo
3. Discuter des goûts, sentiments et opinions des élèves*	Interprète les goûts, sentiments et opinions des élèves* en se référant aux faits du vidéo	Interprète les goûts, sentiments et opinions des élèves* mais en se référant peu aux faits du vidéo	Difficulté à interpréter
4. Identifier ce qui fournit des indices sur l'émetteur (commentateur, élèves*, parents)	Identifie 3 indices	Identifie 2 indices	Identifie 0-1 indices

\* Le mot "élèves" dans la grille veut toujours indiquer les jeunes dans le vidéo.

## Production orale

9<sup>e</sup> année

		Objectifs	1	2	3
<b>Situation de Communication</b>	<b>Intention</b>	1. L'élève réussit son intention de communication: - informer			
		- inciter à agir			
		- exprimer ses sentiments, goûts et opinions			
	<b>Rapports</b>	2. L'élève tient compte des rapports: où il est, à qui il parle, et la réaction des récepteurs			
<b>Fonctionnement de la langue</b>	<b>Eléments prosodiques</b>	3. L'élève utilise une prononciation, un débit, un volume et une intonation tels qu'ils facilitent la discussion			
	<b>Lexique</b>	4. L'élève utilise un lexique approprié à la situation de communication (riche, varié, correct)			
	<b>Syntaxe</b>	5. L'élève utilise adéquatement des pronoms et des déterminants (on sait de quoi il parle)			
		6. L'élève utilise adéquatement les différentes structures de phrase			
		7. L'élève utilise des marqueurs de relation qui indiquent bien l'articulation de son texte			
		8. L'élève utilise adéquatement les temps des verbes qui conviennent à la situation de communication			

# Production Orale

65

## Échelle descriptive

		Objectifs	Supérieur	Adéquat	Inadéquat
<b>Situation de Communication</b>	<b>Intention</b>	1. L'élève réussit son intention de communication - informer - inciter à agir - exprimer ses sentiments, goûts et opinions	le fait facilement	le fait plus ou moins facilement	le fait avec difficulté
	<b>Rapports</b>	2. L'élève tient compte des rapports - où il est - à qui il parle - la réaction des récepteurs	toujours	presque toujours	plus ou moins
<b>Fonctionnement de la langue</b>	<b>Eléments prosod</b>	3. L'élève utilise une prononciation, un débit, un volume et une intonation tels qu'ils facilitent la discussion	clair	plus ou moins clair	manque de clarté
	<b>Lexique</b>	4. L'élève utilise un lexique approprié à la situation de communication (riche, varié, correct)	lexique approprié et varié	lexique approprié mais peu varié	lexique, même si varié, n'est pas approprié
	<b>Syntaxe</b>	5. L'élève utilise adéquatement des pronoms et des déterminants (on sait de quoi il parle)	utilise fréquemment des pronoms et des déterminants, on sait de qui, de quoi il parle et fait peu d'erreurs	utilise des pronoms et des déterminants, on sait de qui ou de quoi il parle, mais il fait des erreurs	utilise peu de pronoms ou de déterminants, ou les utilise de façon à ce qu'on ne sait pas de qui ou de quoi il parle
		6. L'élève utilise adéquatement les différentes structures de phrase (A)	utilise une variété de structures et fait peu d'erreurs	utilise des structures peu variées avec des erreurs	utilise des structures fuyives avec beaucoup d'erreurs
		7. L'élève utilise des marqueurs de relation qui indiquent bien l'articulation de son texte (B)	utilise des marqueurs de relation nécessaires	n'utilise pas toujours les marqueurs de relation nécessaires	utilise peu de marqueurs de relation nécessaires
8. L'élève utilise adéquatement les temps des verbes qui conviennent à la situation de communication (C)		utilise correctement le mode et le temps des verbes qui conviennent à la situation de communication	n'utilise pas toujours correctement le mode et le temps des verbes qui conviennent à la situation de communication	utilise des temps et modes des verbes qui ne conviennent pas à la situation de communication ou fait beaucoup d'erreurs de conjugaison.	

## **Production orale**

### **Notes de la grille descriptive**

- Note A** Les différentes structures de la phrase à plusieurs propositions.
- Note B** Les marqueurs de relation : par exemple, une conjonction de subordination révélant des rapports logiques. ex. : parce que.
- Note C** Seuls les temps et les modes suivants des verbes en -er, -ir et -re, et des verbes pronominaux, sont inclus au programme d'études et sont recherchés. Des erreurs de temps et de mode des autres verbes ne seront pas considérés fautifs.

Indicatif : présent  
passé composé  
imparfait  
futur proche  
futur simple  
plus-que-parfait

Conditionnel : présent

**Production orale**

**Groupe**

9<sup>e</sup> année

	Objectif	1	2	3
Rapports	1. Les élèves tiennent compte des rapports - où ils sont, à qui ils parlent et la réaction des récepteurs			

**Production orale****Groupe**9<sup>e</sup> année

	Objectif	Supérieur	Adéquat	Inadéquat
Rapports	1. Les élèves tiennent compte des rapports - où ils sont, à qui ils parlent et la réaction des récepteurs	Toujours	Presque toujours	Plus ou moins